



Le 10 octobre 2016

Secrétaire départementale: Rachel SUGNEAU

Contact :03.25.30.68.66

Mèl fo.ddfip52@dgfip.finances.gouv.fr

### **Compte-rendu CHSCT du 10 octobre 2016**

Ont participé en qualité de représentants titulaires de FO DGFIP : Catherine Durand, Guillaume Tavin et Laure Alentado.

En préambule, la directrice a tenu à revenir brièvement sur le choc causé par le décès brutal de la collègue de Bourbonne ; la direction s'est rendue auprès des agents pour les soutenir, elle a obtenu l'intervention du médecin de prévention des Vosges auprès d'eux, le chef de poste qui était en stage est revenu immédiatement. Par ailleurs, les collègues bénéficieront du soutien de l'EDR dans l'exercice de leurs missions.

Depuis vendredi, le système de chauffage du site de Saint-Dizier Brigadier Albert est en panne. Une mesure de renvoi des agents chez eux a été décidée pour la journée de lundi par la directrice. Une entreprise devrait résoudre le problème dans la journée. Concomitamment, le site connaît une panne électrique et une panne du serveur MMA. Il subsiste une interrogation sur l'endommagement de la MMA du SPF.

#### **1. Approbation des PV des 21 avril et 28 juin 2016 (vote).**

Ils sont approuvés tous les deux à l'unanimité.

## **2. Points d'étape.**

\* 4 rafraîchisseurs d'air ont été déployés à la trésorerie de Chaumont mais la direction reconnaît qu'ils ont une efficacité limitée.

\* Une déclaration d'accident est en instance d'examen par la commission médicale donc à suivre...

\* 4 nouvelles fiches de signalement ont été remontées depuis la dernière séance du CHS (3 provenant des sites de Saint-Dizier et 1 du site de Wassy). Deux lettres de mises en garde ont été adressées aux usagers incriminés. Une fiche a été classée sans suite (mais à surveiller...) et une fiche a débouché sur une plainte.

\* Fermeture de Montier en Der au 01/01/2017 : les agents ont été rencontrés individuellement par deux fois par le directeur du pôle pilotage ressources (juillet et septembre). Dans la perspective du projet immobilier et de l'installation des postes de travail, le directeur du PPR a présenté la répartition prévue par la direction des agents sur les structures accueillantes à savoir : 1 B au SIP de Saint-Dizier (aménagement transitoire) ; 1 C à Saint-Dizier collectivités ; 1 A ALD RAN Saint-Dizier 2ème adjoint à Saint-Dizier collectivités ; 1 C affecté sur une des deux trésoreries de Saint-Dizier mais détaché à Joinville (demande de l'agent); 2 B à Saint-Dizier OPH. Un agent de Wassy qui souhaitait suivre le transfert de la mission hospitalière de Wassy vers Saint-Dizier est également affecté à Saint-Dizier OPH. L'affectation des agents ne nécessitera aucun aménagement particulier à l'exception du B qui va au SIP de Saint-Dizier.

## **3. Présentations des rapports de visites de l'ISST.**

Les sites de Wassy et de Joinville ont fait l'objet d'une visite en l'ISST le 11 mai 2016.

A Wassy, les agents ne disposent pas d'un local de restauration et ils déjeunent à leur poste de travail : seul un espace « détente » pourrait être installé car l'installation d'un coin « repas » entraînerait la suppression des tickets restaurant...

A Joinville, les escaliers de l'entrée principale ont été détériorés suite au vol des vasques en fonte qui étaient scellées dans les marches. Les travaux seront réalisés dès que le prestataire sera disponible.

Les membres du CHS-CT ont rendu un avis favorable sous réserve du suivi des

préconisations proposées.

#### **4. Présentation des rapports de visite du CHS-CT.**

La visite de la Paierie départementale a eu lieu le 13/09/2016 avec des représentants de la direction (assistant de prévention et directeur du PPR), la secrétaire animatrice, la secrétaire du CHS-CT et des représentants syndicaux, sur une thématique générale. Il n'y a pas de souci particulier, les aménagements demandés par les agents ont été pris en compte (ambiance lumineuse) et mis en œuvre. Concernant l'ambiance sonore, petit bémol sans demande d'aménagement particulier pour le moment...

Concernant les formations CHS-CT, les candidatures des agents sont reçues mais l'aval du chef de service est tout de même requis : les nécessités de service peuvent être opposées aux stagiaires (même si cela n'a jamais été le cas), étant précisé que la direction s'efforce de compenser l'absence à venir des agents.

Un avis favorable a été émis sur ce rapport sous réserve de la mise en œuvre des aménagements préconisés.

La visite de la trésorerie de Chaumont a eu lieu le 04/10/2016. Cette visite est intervenue 6 jours ouvrables avant la tenue du CHS-CT et, le rapport n'étant pas finalisé, FO a proposé de ne pas l'adopter aujourd'hui. Cependant, dans un souci d'efficacité, des mesures d'aménagement ont été étudiées et validées lors de ce CHS.

#### **5. Fin de l'exercice budgétaire 2016 (vote).**

La totalité de la dotation 2016, soit 39 279 €, a été débloquée et engagée. Le solde non utilisé à ce jour va permettre de racheter deux Flexdesks et des fauteuils plus confortables (et non plus ergonomiques).

Une formation relative aux risques psychosociaux est programmée à Saint-Dizier mais peine à trouver un nombre suffisant de candidats. Maintenu malgré tout, elle doit permettre de répondre à de réels besoins, alors n'hésitez pas à vous inscrire !

## **6. Questions diverses.**

\* La directrice rappelle que, suite au court épisode caniculaire (2 jours), les horaires des agents ont été adaptés.

\* La directrice indique qu'à compter du 01/01/2017, il y aura mise en œuvre de l'accueil personnalisé sur rendez-vous dans les SIP, SIE, SIP/SIE et CDIF suite à une expérimentation positive dans l'Aube. Un accueil de premier niveau concernera les questions ne nécessitant pas d'examen approfondi ; pour les questions plus complexes, un rendez-vous sera proposé à l'utilisateur mais adapté en fonction de son éloignement, de son âge... Une formation sera déployée auprès des chefs de service puis des agents concernant l'utilisation du logiciel de prise de rendez-vous ; une information sera relayée auprès des usagers. Cette question sera plus amplement développée lors du prochain CT... à suivre !

\* Refonte des horaires d'ouverture au public au 01/01/2017 : les sites de plus de 10 000 habitants doivent ouvrir 24 heures par semaine et ceux de moins de 10 000 habitants au minimum 16 heures par semaine. La plupart des sites fermeront davantage au public... suite au prochain CT !

\* Lutte contre la radicalisation : suite aux préconisations de la DG, un correspondant a été nommé dans chaque direction ; s'agissant de la Haute-Marne, c'est le directeur du PPR qui sera en charge de cette mission. Les signalements éventuels d'agents seront remontés à une cellule dédiée de la Préfecture. Il s'agit de prévention.

\* Réfection des escaliers à Langres : une nouvelle demande de financement a été remontée à la Préfecture mais aucun accord n'a pu aboutir... une nouvelle demande sera formulée l'an prochain.